

La mise en conformité au « GDPR », Règlement (UE) relatif au traitement des données à caractère personnel

Le **25 mai 2018** entrera en application le Règlement (UE) 2016/679 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (ci après « **GDPR** »).

Ce Règlement va introduire au sein de toutes les entreprises, associations et établissements publics une véritable (r)évolution du traitement des données à caractère personnel.

De la base légale de la collecte des données aux procédures liées aux droits des personnes, en passant par les relations avec les sous-traitants, l'analyse d'impact ou encore l'obligation de notification de fuites de données, c'est une nouvelle politique de bonne gouvernance des données à caractère personnel que les responsables du traitement des données vont devoir adopter.

Quels risques en cas de non-conformité

Le Règlement GDPR prévoit un ensemble de mesures coercitives en vue d'imposer la bonne application de celui-ci. Ainsi une autorité de contrôle est créée dans chaque Etat membre de l'UE qui sera chargée du contrôle de la conformité au Règlement par les responsables du traitement.

En cas de non-conformité cette autorité de contrôle pourra imposer une **amende** administrative, dont le montant peut aller jusqu'à 20.000.000 € pour une PME.

L'autorité de contrôle pourra également interdire temporairement ou définitivement le traitement des données objet du contentieux.

Il est également à prévoir de possibles actions en dommages et intérêts, soit par vos cocontractants, soit par des personnes concernées soit encore par des associations de consommateurs.

La solution GDPR du cabinet d'avocats DBB | Defenso

Nous proposons une gamme complète de services autour du Règlement GDPR, parmi lesquels une offre spécifiquement développée afin de répondre aux besoins des PME tout en tenant compte des exigences économiques de celles-ci.



Létitia Dumont
mail : ldumont@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 213.14.59



Claude Englebert
mail : cenglebert@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 555.11.41

Notre offre GDPR pour PME se présente sous la forme d'un accompagnement de votre entreprise durant les phases d'**audit** et d'**implémentation** de la méthodologie type que nous suivons (cfr p. 4).

Notre équipe de spécialistes se déplace en vos locaux pour former et informer l'**équipe interne** que vous aurez composée en vue de la mise en conformité de votre entreprise au Règlement GDPR. Des réunions seront organisées durant lesquelles les tâches à accomplir seront définies en fonction de notre méthodologie de travail.

Des documents à caractère juridique vous seront par ailleurs livrés, fruit des réunions que nos équipes auront eues avec vos chargés de projet GDPR.

Notre programme se déroule en **4 étapes** successives :

Phase 1	Conscientisation à l'intérieur de l'entreprise
	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de 2h- Livraison de modèles de documents de communication
	Cadrage de la conformité (Partie 1)
	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de 3h
Phase 2	Cadrage juridique de la conformité (Partie 2)
	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de 2h
	Préparation de la cartographie des données
	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de 1h
	Préparation à l'audit des cocontractants
	<ul style="list-style-type: none">- Réunion de 1h- Livraison d'une recommandation pour l'audit des systèmes IT
Phase 3	Mise à niveau juridique
	<ul style="list-style-type: none">- Réunion 4h- Audit des bases légales- Audit des méthodes de recueillement du consentement



Létitia Dumont
mail : ldumont@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 213.14.59



Claude Englebert
mail : cenglebert@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 555.11.41

-
- Procédures liées aux droits des personnes
 - Livraison de modèles de documents
 - o Charte vie privée
 - o Charte cookies
 - o Data Processing Agreement
 - o Règlement de travail
 - o Clause pour conditions générales
-

Phase 4 Mise en place d'une politique de bonne gouvernance

- Réunion 2h
- Privacy by design
- Privacy by default

Préparation du registre des activités de traitement

- Réunion 2h
 - Livraison d'un modèle de registre
-

L'ensemble de nos prestations d'accompagnement GDPR, incluant les réunions en vos locaux, le coaching de votre équipe et la livraison de documents vous sont proposées pour un **prix forfaitaire de 4.500 € hors TVA**

Le client demeure en charge de la conformité avec la réglementation relative à la protection des données à caractère personnel, DBB|Defenso informe et conseille le client et ses employés et leur donne les directives et instructions nécessaires à la mise en place sur les obligations qui leur incombent en vertu du GDPR et de toutes réglementations applicables en matière de protection des données. Offre sous conditions. Le présent document ne constitue pas une offre contractuelle.



Létitia Dumont
mail : ldumont@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 213.14.59



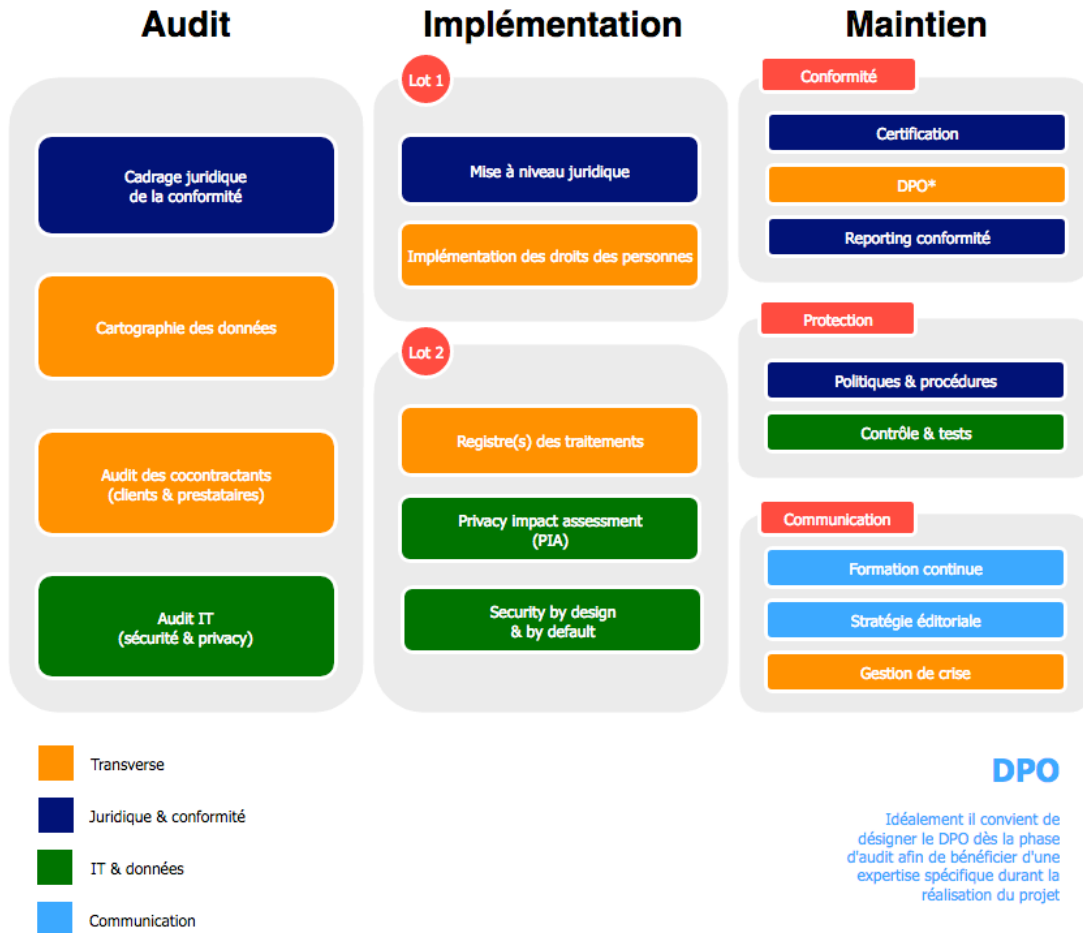
Claude Englebert
mail : cenglebert@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 555.11.41

46 avenue des Arts
1000 Bruxelles
T. +32 (0)2 213.14.50
F. +32 (0)2 213.14.60

30 rue des Marcottes
7000 Mons
T. +32 (0)65 35.52.79
F. +32 (0)65 34.87.81



Méthodologie de mise en conformité « GDPR » suivie par DBB | Defenso



Létitia Dumont
mail : ldumont@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 213.14.59



Claude Englebert
mail : cenglebert@dbblaw.eu
tel : + 32 (0)2 555.11.41

46 avenue des Arts
1000 Bruxelles
T. +32 (0)2 213.14.50
F. +32 (0)2 213.14.60

30 rue des Marcottes
7000 Mons
T. +32 (0)65 35.52.79
F. +32 (0)65 34.87.81